



République Française

Accusé de réception en préfecture  
095-219506045-20240325-24-2024-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2024  
Date de réception préfecture : 27/03/2024

Département du Val d'Oise  
**COMMUNE DE SURVILLIERS**

**DELIBÉRATION N°24-2024**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars (25/03/2024)**

Le Conseil Municipal dûment convoqué et informé par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence exceptionnelle de Mme Maryse GUILBERT, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, élue à l'unanimité.**

<b>Etaient</b>	Adeline ROLDAO-MARTINS	Maryse GUILBERT	Didier WROBLEWSKI	Sandrine FILLASTRE
<b>Présents :</b>	François VARLET	Nélie LECKI	Fabrice LIEGAUX	Marina CAMAGNA
<b>(21)</b>	Eric GUEDON	Ahmed LAFRIZI	Michel RAES	Jean-Jacques BIZERAY
	Laurent-CARLIER	Eric SZWEC	Virginie SARTEUR	Géraldine PEUCHET
	Sylvie DUPOUY	Amadou-SENE	Annie PANNIER	Josette DAMBREVILLE
	Nadine-RACAULT	Anthony ARCIERO	Laëtitia ALAPHILIPPE	Daniel BENAGOU
	Nelly GICQUEL	Christine SEDE-	Djiej Di KAMARA	

**Absents représentés :** M. SENE donne pouvoir à M. LAFRIZI, Mme SEDE à Mme GICQUEL, Mme CAMAGNA à Mme FILLASTRE, Mme RACAULT à Mme GUILBERT, M. CARLIER à M. LIEGAUX, Mme PANNIER à Mme LECKI

**Absents non représentés :**

**Secrétaire de séance :** M. François VARLET

## BUDGET PRIMITIF 2024 – Commune de Survilliers

Dans un contexte géopolitique extrêmement tendu, avec la guerre en Ukraine et israélo palestinienne, le taux d'inflation annuel dans l'Union européenne affichait au mois d'août 2023 5,9%. Il était de 5,2% pour les seuls pays de la zone euro. Un an auparavant, il était de 8,6%. Bien qu'enregistrant une baisse depuis le début de l'année 2024 (2,8% en janvier), les taux d'inflation restent inédits depuis les débuts de l'euro il y a plus de 20 ans. Ils sont portés par la hausse des prix de l'alimentation, de l'alcool et du tabac avec un taux annuel de 9,7%.

C'est dans ce contexte de crise économique mondiale que nous traversons que le budget primitif 2024 s'inscrit. Face à une inflation des prix en légère baisse ces derniers mois, une hausse du coût des matériaux et de l'énergie qui commence à se réguler, le choix a été fait de préparer ce budget primitif, en tenant compte d'une stabilisation des prix en 2024, sur nos dépenses de fonctionnement. Cela permet de poursuivre les projets d'investissements déjà initiés et de concrétiser les derniers grands projets de mandature, par une inscription budgétaire sur l'exercice 2024.

Les projets de mandature de la municipalité n'ont pas été freinés depuis le début de la crise sanitaire puis économique. Dans un objectif de rénovation du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie des survillois, les investissements sur l'année 2024 sont nombreux et coûteux. Cela reste possible grâce à une gestion saine, prudente et responsable des dépenses de fonctionnement lors des dernières années, ainsi que par des partenariats financiers multiples et solides avec d'autres acteurs publics.

Le budget primitif constitue un acte essentiel de cet exercice budgétaire et un outil de gestion indispensable au bon fonctionnement de la collectivité.

S'agissant d'un acte prévisionnel, il retrace et prévoit aussi précisément que possible, l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année civile à venir.

L'utilisation de la nomenclature M14 est désormais révolue. L'année 2024 représente la première année d'une transposition en nomenclature M57, plus complète et plus précise.

En cours d'année et suivant les évolutions économiques, sanitaires, législatives et réglementaires, le budget pourra subir des modifications nécessaires afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

Il pourra également arriver que toutes les dépenses inscrites au budget, tout comme les recettes, ne soient pas réalisées (décalage dans le temps, autres priorités, modification ou abandon de certains projets). Le compte administratif qui est produit en fin d'exercice est le document à terme sur lequel seront consignées les réalisations effectives de l'exercice budgétaire considéré.

Le budget comprend deux sections (le fonctionnement et l'investissement) qui permettent de dissocier les opérations liées à l'activité courante des services de celles qui constituent des opérations d'équipement et qui impactent donc la valeur du patrimoine de la collectivité.

Le budget prévisionnel s'établit en dépenses et recettes à **15 338 209,01 €** et se répartit de la façon suivante :

- **6 674 297,00** euros pour la section de fonctionnement,
- **8 663 912,01** euros pour la section d'investissement.

*Il sera voté au niveau du chapitre. C'est-à-dire que l'ordonnateur (Madame le Maire) peut effectuer des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre. L'ordonnateur peut donc engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du crédit inscrit à ce chapitre. Une nouvelle délibération du conseil municipal est nécessaire pour modifier le montant de ce crédit. La répartition du crédit par article à l'intérieur du chapitre ne présente **qu'un caractère indicatif**.*

## 1 - Le Budget de Fonctionnement

### A - Les dépenses de Fonctionnement

Chapitres	Désignation	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 575 246,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 050 597,83
014	Atténuations de produits	84 775,00
65	Autres charges de gestion courante	629 164,89
66	Charges financières	96 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
68	Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	-
022	Dépenses imprévues	-
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 436 283,82</b>
023	Virement à la section d'investissement	950 526,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 486,46
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 238 013,18</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 674 297,00</b>

### B - Les recettes de Fonctionnement

Chapitres	Désignation	TOTAL
013	Atténuations de charges	75 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	409 750,00
73	Impôts et taxes	3 102 742,00
73	Attributions de l'intercommunalité	1 630 000,00
74	Dotations, subventions et participations	888 200,00
75	Autres produits de gestion courante	243 505,00
76	Produits financiers	100,00
77	Produits exceptionnels	325 000,00
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 674 297,00</b>
R002	Excédent de fonctionnement reporté ou anticipé	-
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 674 297,00</b>

## 2 - Le Budget d'Investissement

### A - Les dépenses d'investissement

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions ainsi que par le recours à l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Chapitres	Désignation	RAR N-1	BP 2024	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	250 337,20	90 680,00	341 017,20
21	Immobilisations corporelles	8 379,08	313 286,38	321 665,46
23	Immobilisations en cours	17 689,20	7 683 540,15	7 701 229,35
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>276 405,48</b>	<b>8 087 506,53</b>	<b>8 363 912,01</b>
16	Emprunts et dettes assimilées		300 000,00	300 000,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>276 405,48</b>	<b>8 387 506,53</b>	<b>8 663 912,01</b>
	Dépenses d'ordre d'investissement		-	-
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVEST.</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE</b>		<b>8 387 506,53</b>	<b>8 663 912,01</b>
D001	Résultat reporté ou anticipé	-		
	<b>TOTAL DEPENSES D'INV. CUMULEES (Dép+RAR+report)</b>			<b>8 663 912,01</b>

### B - Les recettes d'investissement

Pour 2024, les recettes de la section d'investissement s'élèvent à **8 663 912,01** euros.

Chapitres	Désignation	TOTAL
13	Subventions d'investissement reçues	4 007 200,00
10	Dotations et fonds divers	2 310 398,72
16	Emprunts et dettes assimilées	732 790,47
45	Opérations pour compte de tiers	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-
	<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVEST.</b>	<b>7 050 389,19</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	950 526,72
040	Recettes d'ordre d'investissement	287 486,46
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVEST.</b>	<b>1 238 013,18</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INV. DE L'EXERCICE</b>	<b>8 288 402,37</b>
R001	Résultat reporté ou anticipé	375 509,64
	<b>TOTAL RECETTES D'INV. CUMULEES (Rec.+RAR+report)</b>	<b>8 663 912,01</b>

